

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XIV^e Volume.
N^o 14. — Février 1892.



SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
De l'arrondissement de Senlis (Oise)

Le Comité Archéologique.

Senlis.

Bulletin ne constitue pas une démission).

Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 4 heures 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole des Frères.

SENLIS
IMPRIMERIE ERNEST PAYEN
9-11, place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

1892

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Vatry. — M^{me} Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Brvuet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seillière. — M. Morel. — M. Vantroys.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, *vice-président*. — M. Cossin, *secrétaire*. — M. Jassemin, *secrétaire-général*. — M. Dubarle, *jardinier-professeur*. — M. Macret, *secrétaire-général*.

BUREAU GÉNÉRAL

Président.....	MM. Thirion.
Vice-Présidents.....	Brochon, Morel et Vantroys.
Secrétaire-Général.....	Delamotte.
Secrétaire-Général-Adjoint.	Lebrasseur.
Secrétaire.....	Legras.
Trésorier.....	Choquet (Jules)
Trésorier-Adjoint.....	Noché.
Bibliothécaire-Archiviste ..	Deslandes père.
Conservateur du Matériel ..	Tirlot.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Sylvain Berger, Bordier, Simon Compiègne, Delmont, Deslandes fils, Fossiez, Pecquet, Sallot, Tassin, Testard, Vaudier, Vincent.

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

BUREAUX DES SECTIONS

BETZ. — *Président* : M. Roblin. *Vice-Présid.* : M. Desjardins. *Secrétaire* : M. Lefèvre. *Vice-Secrétaire* : M. Defiocourt. *Délégué* : M. Arrachart.
CREIL — *Président* : M. Somasco. *Vice-Prés.* : MM. Coquatrix et Pichon. *Secrétaire* : M. A. Thuillot. *V. Secr.* : M. E. Thuillot. *Trésorier* : M. Péan. *Délégués* : MM. Cazier et Coutard.
CRÉPY-EN-VALOIS. — *Président* : M. Chopinet. *Vice-Président* : M. Clair. *Secrétaire* : M. Francolin. *Vice Secr.* : M. Cluet. *Trésorier* : M. Legros. *Délégué* : M. Choron.
LA CHAPELLE-EN SERVAL. — *Président* : M. N. . *Vice-Présid.* : M. Naze. *Secrétaire* : M. Rauscher. *Vice-Secr.* : M. Sadet. *Trésorier* : M. Barbier. *Délégué* : M. Delaunay.
NANTEUIL LE-HAULOUIN. — *Président* : M. Valadon. *V.-Prés.* : MM. Hardy et Darragon. *Secrétaire* : M. Grélez. *Vice-Secrétaire* : M. Dêlic. *Trésorier* : M. Lefèvre. *Délégués* : MM. Garnotel et Tassard.
PONT-SAINTE-MAXENCE. — *Président* : M. . *Vice-Présid.* : M. . *Secrétaire* : M. . *V.-Secr.* : M. . *Trésorier* : M. . *Délégué* : M. Lefebvre.

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE

FONDÉE EN 1751

ERNEST PAYEN

IMPRIMEUR BREVETÉ

9-11, Place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

SENLIS

Ouvrages de Ville et d'Administration.

Affiches de toutes grandeurs, en noir et en couleurs

Labours. — Prix-Courants. — Catalogues.

Avis d'Expédition, de Traite, de Règlement.

Factures. — Relevés de Comptes. — Têtes de Lettres.

Prospectus. — Circulaires.

Billets à ordre. — Mandats. — Chèques. — Reçus. — Bordereaux.

Cartes d'Adresse. — Cartes d'Envoi.

Billets de Naissance. — Lettres de Mariage et de Décès.

Actions. — Obligations.

Diplômes.

Plans. — Fac-Simile. — Musique. — Marmots.

Cartes de Visite.

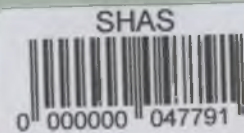
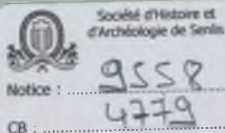
Registres imprimés, réglés, foliotés et perforés.

Imprimés pour Tirs à l'Arbalète, Tirs à l'Arc, Tirs au Fusil et au Pistolet.

AFFICHES DE FÊTES — BILLETS DE LOTERIE

LETTRES DE DÉCÈS EN UNE HEURE

FOURNITURES DE BUREAUX



PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 7 FÉVRIER 1892.

PRÉSIDENCE DE M. BROCHON, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Sont admis membres de la Société :

MM. BOULON, propriétaire à Saint-Maximin.

LAGNY (Paul), jardinier chez M. de Parseval, à Senlis.

GALLOIS (Amédée), garçon jardinier chez M. Goupil, à Chaumontel.

STRUB (Louis), jardinier chez M. Remont, à La Chapelle-en-Serval.

NAZE, propriétaire à La Chapelle-en-Serval.

HEBRARD (François), jardinier-chef chez Mgr le duc de Chartres.

PETIT (Georges), jardinier-chef chez M. Hubert, à Nogent-les-Vierges.

DUCOS (Ernest), propriétaire à Vineuil.

Sont présentés :

MM. BERNARD, dentiste à Senlis.

LOUIS, garçon jardinier à Ognon.

La correspondance comprend :

1^o Une lettre de M. le Président, retenu par la maladie.

2^o Une lettre de M. Vincent sur le chancre des pommiers. — Nous la reproduisons plus loin; elle contient d'ailleurs d'excellentes réflexions en plus de la maladie qu'elle combat.

3^o Les Catalogues de MM. Denaille, à Carignan; — Férard-Chouvel, à Paris; — Torcy-Vannier, à Melun; — Lassée-Tourelle, à Roubaix.

XIV^e VOLUME. — N^o 14. — FÉVRIER 1892.

Imprimerie Administrative et Commerciale

FONDÉE EN 1751

Ernest Payen

IMPRIMEUR BREVETÉ

9-11, place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

SEN LIS



CARTES
Livraison Rapide.

DE

Prix Modérés.

VISITE

LIBRAIRIE



PAPETERIE

ARTICLES DE BUREAUX

LIVRES D'ÉCRIVAINES

4° Deux brochures de M. Ch. Joly : l'une sur une Exposition d'horticulture dans l'île de Jersey ; l'autre sur l'Effet du brouillard sur la végétation. — L'assemblée remercie l'auteur de vouloir bien nous envoyer le résultat de ses travaux.

5° Programme de l'Exposition de Corbeil, du 17 au 19 septembre prochain ;

6° Règlement du Congrès d'horticulture à Paris, du 24 au 30 mai.

M. le Secrétaire général donne connaissance des travaux du Conseil d'administration, et donne lecture de quelques articles intéressants, provenant des Sociétés correspondantes.

La séance est levée à trois heures et demie, après le tirage de la tombola.

Apports en séance :

M. THIRION. — Poire William d'hiver, pour la dégustation.

M. VINCENT. — Primevères variées ; — Poireaux ; — Céleri ; — Stachys affinis ; — Choux de Bruxelles ; — Poires Doyenné d'hiver, Bergamotte esperen, Directeur Alphan.

LE CHANCRE DES POMMIERS

Depuis que des fléaux de toute sorte ont assailli les végétaux, on s'est ingénié pour les combattre ; c'est ainsi qu'à l'oidium on a opposé le soufre ; au phylloxéra, la submersion ; au mildew, le cuivre.

Puis, l'expérience aidant, on a perfectionné ces remèdes, tout en apportant de l'économie dans leur mode d'emploi.

C'est une de ces nouvelles économies que ces lignes ont pour but de signaler.

Je n'ai pas la prétention de faire mieux que personne, seulement je dis que tout travailleur lorsqu'il trouve, par ses

observations et ses essais, des moyens propres à rendre service, doit s'empresse d'en faire profiter ses collègues. Je n'approuve pas celui qui se cache de son voisin pour être au-dessus de lui ; nous devons, en toutes choses, nous aider mutuellement.

Chacun sait que les pommiers sont sujets à des chancres provenant de causes accidentelles ou constitutionnelles, et beaucoup d'essais pour les en préserver n'ont pas toujours donné des résultats complets. Sur les conseils d'un amateur distingué, j'ai traité plusieurs pommiers atteints de chancres assez prononcés en les enduisant sur les parties malades, au moyen d'un pinceau, de moitié suif de bœuf et moitié graisse de porc fondus au bain-marie ; les chancres ont disparu dès la première année, et l'écorce devient vive au-dessous de la couche de suif.

Cette méthode m'a donné des résultats tout-à-fait concluants, et j'ai pensé qu'elle pourrait être utile pour beaucoup de mes collègues.

A. VINCENT,

Jardinier chez M^{me} la comtesse de Bordesouille,
au château de Fontaine-les-Cornus,
par Senlis (Oise).

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Culture de l'Odontoglossum. — Pour cultiver les *Odontoglossum* il suffit de posséder une serre froide quelconque. Pour la transformer en serre à *Odontoglossum*, il faut en assurer l'aération parfaite, y mettre des claies ou des toiles à ombrer, et surtout y amener de l'eau en assez grande quantité pour pouvoir en saturer le sol et les tables, aussi abondamment que possible. Loin de préconiser la situation de la serre au nord ou au levant, nous soutenons que la situation à l'exposition du midi vaudra toujours mieux, pourvu que l'on

puisse l'été, par les grandes chaleurs, ramener la température au plus bas et la rendre fraîche : c'est le principal. Donc, point de serres coûteuses avec des combinaisons de bassins, des tables compliquées et des ventilateurs perfectionnés ; tout cela peut convenir aux personnes qui veulent dépenser beaucoup d'argent au profit des entrepreneurs de constructions horticoles. Nous pensons qu'il vaut mieux dépenser de l'argent à acheter des plantes qu'à établir de telles constructions inutiles pour cultiver des plantes de la nature des *Odontoglossum Crispum*.

Les plantes s'importent généralement en avril, mai, juin au plus tard ; il faut les éplucher, et les poser sur du sphagnum légèrement humide et à l'ombre dans une serre froide et saine. Au bout d'un mois, deux mois au plus, les bulbes seront regonflés et on verra des rudiments de racines à leur base ; il sera temps alors de les plonger dans un compost de sphagnum et de racines de polypodium mélangés dans des godets de différentes grandeurs qu'on proportionne au volume de la plante. Ce compost devra reposer sur drainage garnissant presque les deux tiers du godet ; on serrera bien le compost et, au besoin, on y assujettira la plante avec une petite fourchette de métal ou de bois. On aura soin de tenir ce rempotage bien en butte et parfaitement serré ; on bassinera légèrement et on veillera à ce que l'air soit saturé, mais pas trop humide. Généralement avant l'hiver la poussée se fait, et il est bon de traiter ses plantes avec quelque ménagement.

Pour la période qui va de septembre à mars il faut peu d'eau et beaucoup de lumière, de l'air chaque fois que le temps le permettra, et une température qui ne devra pas être supérieure à 10 ou 12 degrés le jour, ni inférieure à 4 degrés la nuit.

Les plantes une fois bien établies demandent au bout d'un an un rempotage qui se fait généralement en juillet-août, c'est-à-dire après la floraison ; les *Odontoglossum* fleurissant un peu en toute saison, sauf en septembre, octobre et

novembre, il va de soi que si l'on possède beaucoup de ces plantes, le mieux est de les repoter régulièrement en saison chaude, c'est-à-dire en juillet-août ; si l'on en possède quelques-unes, il est plus facile de régler ses repotages et de les faire après la floraison.

Le traitement à appliquer aux plantes faites et parfaitement établies est à peu près le même que celui dont nous avons parlé pour les importations, sauf qu'il faut à ces plantes dans la période de végétation, c'est-à-dire de février à mai, une très grande dose d'humidité par saturation et par arrosage. Nous ne sommes pas partisan des bassinages perpétuels, tels qu'on les pratique en Angleterre et ailleurs ; il ne nous plait pas de voir toujours nos ouvriers la seringue à la main ; nous préférons de beaucoup l'arrosage au goulot et l'eau jetée sous les tables et par terre, soit à la lance, soit par tout autre procédé ; nous avons fait établir sous les gradins un tube en cuivre percé de trous très peu apparents ; ce tube est branché sur un robinet à pression, et lorsqu'on ouvre ce robinet il s'échappe de deux côtés des tubes une série de petits jets très fins qu'on laisse ainsi couler pendant 2 ou 3 heures au moins, selon l'époque. Cette eau répand une fraîcheur excellente pour les plantes ; elle retombe sur le sol et le sature à tel point qu'il en devient artificiellement marécageux.

Quelques plantes, telles que des Fougères placées sur ce sol, accompagnent très bien les *Odontoglossum*.

Pour éviter le développement des insectes dont le plus redoutable est la grise, il faut vaporiser de temps en temps au tabac, mais il est bien plus important encore, surtout l'été, de rendre l'atmosphère aussi froide et aussi fraîche que possible, ce qui ne s'obtient qu'en laissant l'air toute la nuit, en laissant couler l'eau dès 8 ou 9 heures du matin et en ombrant de bonne heure, et dès 9 heures ou 10 heures en fermant tout hermétiquement pour rouvrir et mouiller adondamment vers 4 heures ou 5 heures au plus tôt ; ce sont là des indications dont on ne doit pas s'écarter.

Il est parfaitement établi que l'Odontoglossum Alexandrav croît admirablement en Europe, et nous avons la ferme conviction que nos plantes sont infiniment plus belles ici que dans le pays d'origine; la végétation suit normalement son cours; nous avons dix fois pesé et mesuré des pseudo-bulbes d'importation, et au bout de 5 ans la porportion était toute en faveur de la culture européenne, puisque le pseudo-bulbe d'importation donnait comme poids, en tenant compte de la dessiccation, 7 grammes, tandis que le dernier pseudo-bulbe donnait 85 à 90 grammes; donc loin de dégénérer, les plantes deviennent de plus en plus fortes.

(*Journal de la Société d'horticulture de Seine-et-Oise*).

*
* *

Les Défoncements. — Doit-on défoncer le terrain destiné à une plantation d'arbres fruitiers? Les uns disent oui; les autres répondent non. Ceux qui sont pour l'affirmative vantent les résultats qu'ils obtiennent, mais se gardent bien d'en expliquer les causes; je les ai cherchées et je cherche encore, ce n'est pas une raison pour qu'elles n'existent pas: je demande seulement qu'on m'aide à les découvrir. Il ne suffit pas de dire: le défoncement est une opération nécessaire, indispensable pour une plantation; ses effets sont remarquables, indiscutables, etc. Ils sont discutables puisque je les nie, et beaucoup d'arboriculteurs font comme moi. Le Congrès Pomologique de Paris a longuement discuté la chose et n'a rien prouvé du tout.

Ce n'est pas l'épaisseur de terre meuble obtenue qui peut être cause d'une vigoureuse végétation, puisque les racines des Poiriers, des Pommiers, des Cerisiers et des Pêchers ne pénètrent pas à plus de trente centimètres de profondeur. J'ai pu m'en convaincre une fois de plus au mois de novembre 1889. Dans un terrain ayant été défoncé à 0^m75, j'ai planté, il y a environ vingt ans, des Poiriers sur Coignassier et sur

Franc, des Pommiers sur Paradis et sur Doucin; beaucoup de Poiriers plantés trop profondément s'étaient affranchis et ne donnaient pas de fruits; d'autres Pommiers et Poiriers trop vigoureux faisaient de même. J'ai pensé qu'il était parfaitement inutile de conserver ces arbres, et j'ai fait procéder à l'arrachage des stériles, des médiocres, choisissant de préférence les plus forts, ceux qui enlevaient aux voisins leur part d'air et de soleil.

A propos d'air et de soleil, j'ouvre une parenthèse. Je suis convaincu que les personnes qui planteront, comme le conseille un de nos collègues, des Pommiers greffés sur Doucin à 2 mètres et même à 2^m50 les uns des autres, seront au bout de peu d'années forcés d'en arracher beaucoup s'ils veulent récolter du fruit. Les arbres dont j'ai parlé plus haut forment un carré de soixante lignes parallèles, vingt et une de Pommiers et trente-neuf de Poiriers, espacées de 2^m25. Les premières années, c'était parfait; maintenant c'est une forêt vierge qui ne produit plus rien; tout se touche, et je suis obligé de promener la hache un peu partout.

Je reviens à mes racines; les arbres étant enlevés, j'ai fait pour chacun d'eux une tranchée de 1^m50 de longueur et de 4^m de largeur, ayant exactement 0^m30 de profondeur; le fond a été nivelé en rejetant les terres à droite et à gauche. J'ai alors constaté qu'à cette profondeur il n'existait pas de racines, les plus profondes étaient entre 0^m25 et 0^m28; les arbres arrachés sont au nombre de cent environ. J'ai lu dans une brochure, qui a eu un grand succès, que les racines du blé atteignaient, en quatre ou cinq mois de végétation, une profondeur de 1^m20 à 1^m30. Jugez ce qu'il en serait, si c'était une plante vivace ou un arbre et au bout de cinq ans au lieu de cinq mois. J'aime donc mieux ne pas le croire que de l'aller voir. A supposer que ce soit vrai, cela prouverait que les racines ne tiennent pas à un terrain défoncé, car certainement l'agriculteur qui a fait cette expérience n'a pas, avant de semer, fait fouiller à 1^m30 de profondeur. Cela me rappelle

le compte-rendu d'un concours de bêchage qui m'a longtemps rendu rêveur. Les concurrents étaient vivement félicités parce qu'ils enlevaient fort bien une tranche de 0^m30 d'épaisseur et que le fumier était parfaitement placé au fond de la tranchée. A quoi pouvait bien servir ce fumier, pour la nourriture des semis divers, des radis, des laitues, des chicorées, des épinards, des oignons et autres légumes ? Si encore on avait dit que c'était pour des Scorsonères, des Witloof ou de la Luzerne.

La terre vierge ramenée à la surface est-elle une cause de vigueur pour les arbres ? C'est fort douteux pour ne pas dire impossible. En défonçant à soixante centimètres comme on le conseille (quelques-uns parlent même de 0^m70 à 0^m80), on enfouit, au fond de la tranchée, toute la couche arable, celle qui a reçu les engrais et qui avec l'humus renferme l'azote, la potasse et l'acide phosphorique. La terre vierge, le plus souvent infertile, remplace la terre arable ; elle a besoin d'amendements et de matières fertilisantes pour être apte à nourrir suffisamment les végétaux qui y sont plantés. Il faut bien le dire une couche végétale de 0^m60 d'épaisseur est une exception, et, si l'on pénètre à cette profondeur, c'est souvent de l'argile plus ou moins compacte qui formera la couche dans laquelle les arbres seront mis en place. Je ne vois pas encore là une cause de végétation vigoureuse. En supposant que la couche végétale soit de 0^m60 ou même de 0^m80, que les racines puissent pénétrer à cette profondeur, je ne saisis pas davantage l'utilité d'un défoncement, car la terre végétale n'est pas plus compacte, plus serrée à 0^m40, 0^m60 et 0^m80 qu'à 0^m30, et, si les racines y étaient allées, elles ne rencontreraient pas moins de résistance.

J'ai bien entendu dire, à Paris, qu'un profond défoncement était indispensable et très avantageux dans les terrains consacrés aux pépinières, lorsqu'on voulait planter à nouveau. Que là l'opération soit avantageuse ou du moins peu nuisible à la végétation, c'est possible. Seulement il faut

remarquer que, dans les pépinières, il ne s'agit pas à proprement parler d'une plantation ; que l'on a affaire à des terrains de premier choix, quoi qu'en en dise ; que les défoncements y sont fréquents, si on défonce pour chaque plantation nouvelle et que, chaque fois, on ramène à la surface une terre végétale reposée, et ayant conservé les amendements et les engrais reçus pendant plusieurs années consécutives. Malgré ces avantages, je n'en persiste pas moins à croire que le pépiniériste a tort de défoncer, parce qu'il a perte de temps, perte d'argent, et que ses arbres n'en pousseront pas mieux. On dépense trois ou quatre fois plus d'argent pour faire défoncer à 0^m60 ou 0^m70 que pour faire bêcher à 0^m30, puis on ne peut planter de suite un sol remué à une grande profondeur ; on doit attendre qu'il se soit tassé. La seule raison ayant quelque apparence de vérité, c'est qu'on croit ne pouvoir cultiver, indéfiniment ou longtemps, les mêmes arbres dans les mêmes terrains. Là encore, à mon humble avis, il y a erreur : d'abord parce que rien ne force à consacrer les mêmes parcelles aux mêmes espèces, ensuite parce que les inconvénients que l'on redoute n'existent probablement pas. Aux Poiriers on peut faire succéder les Rosiers, aux Pommiers les Arbustes, aux Pêchers et Cerisiers les Conifères, etc... On a affirmé, pendant un nombre respectable de siècles, que le blé ne pouvait succéder au blé ; aujourd'hui, on prétend et on prouve que l'on peut, pendant 20, 30 ans et plus, cultiver, avec succès et sans interruption, les mêmes céréales ou les mêmes plantes dans la même terre ; il suffit de lui rendre chaque année un peu plus que ce que la récolte a absorbé de chaux, d'azote, de potasse et d'acide phosphorique. MM. Lawes et Gilbert, à Rothamstedt (Angleterre), ont, pendant 32 ans, de 1852 à 1883, cultivé du blé dans les mêmes parcelles ; ils le font encore aujourd'hui, et ils obtiennent par hectare une moyenne de 2.460 kilogrammes de blé, soit environ 32 hectolitres ; la moyenne, en France, est de 45 hectolitres à l'hectare. Il doit

en être de même dans la culture des arbres : rendez à la terre ce qu'elle a perdu, et vos arbres ou arbustes nouveaux pousseront aussi bien que ceux qu'ils remplacent.

Le défoncement a-t-il pour résultat d'enlever l'excès d'humidité et d'empêcher que les racines soient trop longtemps dans une terre saturée d'eau ?

Si le sol est léger, sablonneux, sur un fond perméable, qu'il soit défoncé ou non, il s'égouttera vite. Si au contraire le sous-sol est peu ou pas perméable, en défonçant, on aura fait une cuvette plus profonde, voilà tout, et quand elle sera remplie par les eaux de pluies, vous aurez comme un étang souterrain qui se videra très lentement, s'il se vide ; tandis que si on s'était contenté de la couche végétale, n'ayant que 0^m25 à 0^m30, il n'y aurait pas le moindre réservoir d'eau.

Donc, sans affirmer d'une façon absolue que tout défoncement est nuisible, je demande qu'on m'explique à quoi il peut servir ; les racines ne peuvent l'utiliser ; la terre de la plantation sera moins fertile ; souvent elle sera moins meuble ; l'humidité, dans la plupart des cas, ne sera pas diminuée, au contraire ; le travail sera plus long, plus coûteux ; enfin, il faudra attendre au moins six mois avant de pouvoir planter.

On va me répondre : Nous avons toujours fait défoncer et nous nous en trouvons très bien. La réponse laisse un peu à désirer, car si vous aviez essayé de faire autrement, il est probable que vous eussiez été plus satisfaits encore. Allez en Normandie, on vous dira qu'il y a 20 ou 30 ans, on se trouvait généralement *très bien* d'employer de l'eau croupie, une façon de purin, dans la fabrication du cidre. Aujourd'hui, on se sert d'eau propre, très propre, et on *s'en trouve bien mieux*. Ce qui n'empêche pas qu'un certain nombre de fortes têtes continuent, pour la grande gloire de la malpropreté et de la routine, à boire avec délices du cidre au purin.

On dira aussi : nous avons planté dans de larges trous et avec le plus grand soin, mais sans faire défoncer, et nos

plantations n'ont pu réussir. Je ne m'inscris pas en faux contre cette assertion ; si je suis convaincu que c'est parfaitement vrai, c'est que je suis également très convaincu que les trous avaient de cinquante à soixante centimètres de profondeur, peut-être plus, de vrais bocalux dans lesquels l'arbre a été trop enterré. Si les arbres avaient été plantés dans des trous de vingt-cinq centimètres de profondeur ou même moins, quitte à faire une petite butte de la largeur de l'excavation, les arbres se porteraient à merveille et pousseraient de même.

Dans tout ce qui précède, il n'est pas question des sols très légers, très sableux, ceux dont on dit : ils laissent passer l'eau comme au crible ; les Pommiers et les Poiriers ne les aiment pas, les Pommiers surtout. Là, les racines pouvant *respirer* à une plus grande profondeur, ne trouvant pas vers la surface l'humidité dont elles ont besoin, tendent davantage à s'enfoncer, et on peut planter plus profondément. Les racines ne poussent pas droit devant elles, au hasard ; elles ont plus d'intelligence que cela ; vous les verrez toujours se diriger vers l'endroit qui doit le mieux leur convenir, celui où elles trouveront, avec la nourriture, l'air, la chaleur et l'humidité qui leur sont indispensables. Comblez un fossé placé entre deux lignes d'arbres, quels qu'ils soient et quel que soit leur âge ; au bout de trois ou quatre ans et même moins, vous pourrez constater que toute la partie comblée est envahie par leurs racines, non pas au fond mais vers la surface.

Ce qui vaut mieux qu'un défoncement, c'est la préparation du sol, préparation qui ne s'improvise pas en quelques jours, mais qui demande deux ans de soins et de travaux. Le sol doit être remué souvent, les engrais et les amendements ne seront pas ménagés, en un mot on devra en faire une très bonne terre à blé. Dans les terres les plus compactes on peut arriver à former un sol favorable aux plantations, par des labours répétés, par des épandages de boue d'étang, de

curures de fossés mélangées à de fortes doses de phosphates métallurgiques; en y ajoutant encore l'enfouissement d'une bonne coupe de trèfle, on aura créé une bonne terre à blé. Il est bien entendu que l'assainissement sera obtenu, soit par des fossés, soit par un drainage.

Je ne défonce plus et, que ce soient des Poiriers ou des Chênes, des Pommiers ou des Châtaigniers, des Cerisiers ou des Noyers, tous végètent avec vigueur. Je plante le moins profondément possible, ce qui entre parenthèses n'est pas facile à obtenir; on se guide trop sur la greffe, négligeant le collet qui devrait toujours se trouver au niveau du sol et même un peu au-dessus. Je n'économise pas le terreau, je tiens le sol ratissé, jamais bêché, et comme disent les partisans des défoncements : *Je m'en trouve très bien* et mes arbres également.

L. DE LA BASTIE.

(*La Pomologie française.*)

*
* *

La Barbe de Capucin. — M. Léon Duval dit qu'on peut se procurer sans grandes dépenses, dans les serres, de la Salade : Barbe de Capucin. Il sème la Chicorée sauvage en bordure au printemps, il arrache les racines en automne et les met en jauge. Lorsqu'il veut s'en servir, il rentre les racines en serre tempérée chaude. On les met en rigole dans du sable, sous les tablettes de la serre, que l'on ferme par devant à l'aide d'un volet. Dix jours après, il récolte une belle Salade dont les feuilles ont 0^m20 de longueur, très blanche, peu amère et n'ayant contracté aucune espèce de mauvaise odeur. Il engage ses collègues à suivre ce procédé.

(*Journal de la Société d'horticulture de Seine-et-Oise.*)

Leçons d'Horticulture.

MARS 1892.

Arboriculture :

*Du Greffage; manière d'opérer. — Des Semis en pépinière.
Culture du Prunier.*

- | | |
|------------------------|---|
| <i>Senlis :</i> | Dimanche 6, après la séance, au jardin. |
| <i>Saint-Maximin :</i> | Jeudi 10, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie. |
| <i>Crépy :</i> | Dimanche 13, à 2 heures de l'après-midi, à l'école communale. |
| <i>Betz :</i> | Jeudi 17, à 2 heures 1/2 de l'après-midi, à la mairie. |
| <i>La Chapelle :</i> | Dimanche 20, à 2 heures de l'après-midi, chez M. Delaunay. |
| <i>Barberie :</i> | Jeudi 24, à 10 heures du matin, à la mairie. |
| <i>Rully :</i> | Jeudi 24, à 2 heures 1/2 de l'après-midi, à la mairie. |
| <i>Verneuil :</i> | Dimanche 27, à 10 heures 1/2 du matin, à la mairie. |
| <i>Creil :</i> | Dimanche 27, à 2 heures 1/2 de l'après-midi, à la mairie. |
| <i>Nanteuil :</i> | Jeudi 31, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie. |

Le Professeur se tiendra à la disposition des personnes présentes pour leur donner les renseignements qu'elles croiraient devoir lui demander.

AVIS

Tarif des Annonces.

Depuis le 1^{er} janvier 1885, M. Payen est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les Sociétaires seuls continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

1 fois	2 fr. 50	6 fois de suite. . .	10 »»
3 fois de suite. . .	6 »»	12 fois desuite. . .	18 fr.

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

Exposition permanente.

La Société vient de décider que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Les dits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

Affichage.

La Société vient d'affecter une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. DESLANDES, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.